

Collège Sciences et technologies

# Règlement des études spécifique

## **Master Physique Fondamentale et Applications**

#### Règles de progression

Toute UE capitalisée avec une note égale ou supérieure à 10/20 est définitivement acquise.

Les "Blocs de Connaissances et Compétences (BCC)" peuvent être obtenus par compensation entre les UE qui les composent sans note éliminatoire.

Il n'y a pas de compensation entre les BCC du Master.

L'inscription en 2<sup>ème</sup> année de Master nécessite la validation des 60 ECTS de la 1<sup>ère</sup> année.

#### Notes éliminatoires

# Master 1 parcours « Noyaux, Particules, univers / Agrégation »

Note éliminatoire à moins de 7/20 à toutes les UE sauf les UE « Anglais pour le Master 1 (Physique, Recherche, Instrumentation) » et « Stage en laboratoire et professionnalisation » pour lesquelles la note éliminatoire est à moins 10 / 20.

### Master 2 parcours « Noyaux, plasmas, univers »

Note éliminatoire à moins de 7/20 à toutes les UE sauf l'UE « Anglais scientifique » pour laquelle la note éliminatoire est à moins 10 / 20.

## Master 1 parcours « Instrumentation »

Note éliminatoire à moins de 10/20 à toutes les UE du BCC 1.

Note éliminatoire à moins de 8/20 à toutes les UE des BCC 2 et 3.

# Master 2 parcours « Instrumentation, Photonique et Commercialisation » et « Instrumentation nucléaire »

Note éliminatoire à moins de 10/20 à l'UE « Professionnalisation et Stage en entreprise » du BCC 6.

# Master 2 parcours « Ambiances et confort, conception pour l'architecture et l'urbain » (ACCAU)

Note éliminatoire de 7/20 pour toutes les UE.

La note d'anglais faisant partie de l'enseignement de « Projet Architectural et Urbain - Anglais – Conférences » est non compensable : note éliminatoire pour cette épreuve fixée à 10/20.

Note éliminatoire à moins de 10/20 à l'ensemble constitué de toutes les UE du semestre 9

Note éliminatoire à moins de 10/20 à l'ensemble constitué de toutes les UE du semestre 10